

BULLETIN JOLY SOCIÉTÉS

ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS

À LA UNE

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

Défaut d'établissement des comptes d'une SAS : une nouvelle interprétation évinçant l'incrimination des dirigeants ? → PAGE 9

Jean-François BARBIÈRI

Les augmentations de capital et la protection des porteurs de bons de souscription → PAGE 11

Alain COURET

RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

Insuffisance d'actif et représentation obligatoire → PAGE 30

Nicolas LAURENT

CHRONIQUE

Les nouveautés pour les assemblées générales 2026 → PAGE 32

Bruno DONDERO

Direction scientifique

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Comité scientifique

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Alain COURET,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques DAIGRE,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Reinhard DAMMANN,
avocat au barreau de Paris

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Dominique LEDOUBLE,
expert financier

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Daniel LEPELTIER,
docteur en droit

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Catherine MAISON BLANCHE,
senior consultant, Allen & Overy LLP

Hugues MATHEZ,
avocat associé, cabinet White & Case

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Arnaud REYGROBELLET,
professeur à l'université Paris Nanterre

Xavier VAMPARYS,
directeur juridique corporate, CNP Assurances

Daniel VILLEY,
avocat associé, cabinet Villey Girard Grolleaud AARPI

Comité de rédaction

Droit commun

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Hugo BARBIER,
professeur à Aix-Marseille université

Edmond SCHLUMBERGER,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Sociétés par actions

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Antoine GAUDEMET,
professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Sociétés de personnes et autres groupements

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Philippe DUPICHOT,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Caroline COUPET,
professeure à l'université Paris-Panthéon-Assas

Audit et contrôle des comptes

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Fusions acquisitions

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Restructuration des sociétés en difficulté

Eva MOUIAL-BASSILANA,
professeure à l'université Côte d'Azur

Irina PARACHKÉVOVA-RACINE,
professeure à l'université Côte d'Azur

Le Bulletin Joly Sociétés peut désormais être cité de la façon suivante : BJS nov. 2021, n° BJS200o7.
Le numéro de type BJS200o7 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement
l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-textenso.fr

Revue éditée par Lextenso

1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication Emmanuelle FILIBERTI

Rédactrice en chef Audrey FAUSSURIER (audrey.faussurier@lextenso.fr)

Rédactrice Sabine DUBOST (sabine.dubost@lextenso.fr)

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0427 T 82874 • ISSN 1285-0888

Imprimé par Chirat • 744, rue de Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue
sur des papiers produits en Italie et en Allemagne ;

100% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 654 g éq. CO₂

Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • relationclients@lextenso.fr

Abonnement papier + version feuilletable numérique France 2026 : 580,95 € TTC -

Abonnement étranger 2026 : 625,90 €

Abonnement feuilletable numérique France : 336,95 € TTC - Abonnement étranger : 330,02 €

Prix au numéro France : 64,32 € TTC - Prix au numéro étranger : 69 €

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi



SOMMAIRE

DROIT COMMUN

- BJS204i9 • **Kafka au registre des bénéficiaires effectifs ?** 5
Bruno DONDERO – Cass. com., 17 déc. 2025, n° 24-22.646, F–B
- BJS204i7 • **L'aval du billet à ordre donné par un dirigeant social... qui n'indique pas sa qualité** 7
Bruno DONDERO – Cass. com., 19 nov. 2025, n° 24-20.047, F–D

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

- BJS204j1 • **Défaut d'établissement des comptes d'une SAS : une nouvelle interprétation évinçant l'incrimination des dirigeants ?** 9
Jean-François BARBIÈRI – Cass. crim., 7 janv. 2026, n° 24-83.864, F–B
- BJS204i6 • **Les augmentations de capital et la protection des porteurs de bons de souscription** 11
Alain COURET – CA Toulouse, 2^e ch., 11 mars 2025, n° 22/00978 – CA Toulouse, 2^e ch., 13 janv. 2026, n° 22/00978
- BJS204i8 • **Repenser l'octroi des cautions, avals et garanties par les sociétés anonymes** 14
Sébastien JAMBORT – Cass. com., 3 déc. 2025, n° 23-19.623, F–B
- BJS204j0 • **L'expertise de « minorité » demandée par... l'associé unique ?** 16
Bruno DONDERO – CA Paris, 1-2, 4 déc. 2025, n° 25/04939

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

- BJS204h4 • **Thème et variations autour de la responsabilité civile du cogérant pour fautes de gestion** 20
Claire-Anne MICHEL – Cass. com., 5 nov. 2025, n° 24-18.359, F–D
- BJS204h6 • **Droit à l'information de l'associé exclu : quand le droit à consultation devient une obligation** 22
Bastien BRIGNON – CA Douai, 6 nov. 2025, n° 24/00044
- BJS204i5 • **L'émission d'une facture d'honoraires par une SELARL d'avocats est un acte de gestion** 25
Dorothée GALLOIS-COCHET – Cass. com., 26 nov. 2025, n° 24-16.801, F–D

AUDIT ET CONTRÔLE DES COMPTES

- BJS204i2 • **Expert-comptable : portée de la prévention contractuelle du risque d'actions en responsabilité** 27
Jean-François BARBIÈRI – Cass. com., 17 déc. 2025, n° 24-20.154, F–B

RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

- BJS204i3 • **Insuffisance d'actif et représentation obligatoire** 30
Nicolas LAURENT – Cass. com., 19 nov. 2025, n° 24-20.133, F–B

CHRONIQUE

- BJS204i4 • **Les nouveautés pour les assemblées générales 2026** 32
Bruno DONDERO

LIBRES PROPOS

- BJS204i1 • **L'esprit et le texte : quels pouvoirs pour un directeur général de SAS ou de SASU ?** 39
Pierre-Louis PÉRIN